

LE DROIT DES FRONTIÈRES

ICAJ

Institut canadien
d'administration
de la justice

47^e CONFÉRENCE ANNUELLE | S'adresse à toute la communauté juridique

Écouter. Apprendre. Inspirer.

DU 25 AU 27 OCTOBRE 2023 | EN PERSONNE | HÔTEL MARRIOTT OTTAWA



PRÉSIDENT D'HONNEUR : L'honorable juge Mahmud Jamal, Cour suprême du Canada

La 47^e conférence annuelle de l'ICAJ se penchera sur les enjeux contemporains liés au droit des frontières. Elle ouvrira la porte à la discussion et remettra en question la définition de ce qu'est une « frontière », y compris la notion même de frontières nationales, en tenant compte des perspectives autochtones.

Pour beaucoup de gens, traverser les frontières signifie devenir vulnérable et s'exposer à la précarité. Comment peut-on mieux protéger les personnes migrantes ou réfugiées, en s'intéressant non seulement à l'individu, mais aussi aux familles? Dans un monde confronté aux effets des changements climatiques, notre définition juridique de ce qu'est un réfugié est-elle toujours valide? Par ailleurs, les frontières économiques sont de plus en plus floues. Dans ce contexte, il importe aussi d'aborder la question du travail du point de vue de l'adéquation des protections qui sont offertes aux travailleurs migrants, de la réalité du travail à distance entre les territoires, et des défis que posent les études à l'étranger, afin de bâtir ensemble un monde plus équitable et inclusif.

À qui ce programme s'adresse-t-il ?

Ce programme multidisciplinaire s'adresse à toute la communauté juridique, y compris la magistrature, les membres des tribunaux, les praticiens, les professeurs de droit et les étudiants, ainsi qu'à toute personne s'intéressant aux enjeux liés aux frontières et à la mobilité.

Inscription : <https://ciaj-icaj.ca/fr/programmes-a-venir/conference-annuelle-2023/>

-
- La participation à ce programme est reconnue pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire.
 - Participation approuvée, conformément à l'article 41(1) de la Loi sur les juges.

COMITÉ ORGANISATEUR



PRÉSIDENT D'HONNEUR

L'honorable Mahmud Jamal

Juge à la Cour suprême du Canada

Né au Kenya, le juge Jamal a grandi en Angleterre et a terminé ses études secondaires à Edmonton, en Alberta. Il a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto, un baccalauréat en droit et un baccalauréat en droit civil de la Faculté de droit de l'Université McGill ainsi qu'une maîtrise en droit de la Faculté de droit de Yale, qu'il a fréquentée en tant que boursier Fulbright. Il a servi comme auxiliaire juridique auprès du juge Melvin L. Rothman, de la Cour d'appel du Québec et du juge Charles D. Gonthier, de la Cour suprême du Canada.

Le juge Mahmud Jamal a été nommé à la Cour suprême du Canada le 1er juillet 2021.

[Biographie complète](#)

COPRÉSIDENTS

L'honorable P. Colleen Suche | Juge à la Cour du Banc du Roi du Manitoba; présidente, ICAJ

L'honorable juge Julie Dutil | Juge à la Cour d'appel du Québec; première vice-présidente, ICAJ

MEMBRES

Naivi Chikoc Barreda | Professeure adjointe, Faculté de droit – Section de droit civil, Université d'Ottawa

L'honorable juge Peter Edelman | Juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique

L'honorable juge James W. O'Reilly | Juge à la Cour fédérale; président sortant de l'ICAJ

Mélanie Raymond | Juge administrative, Tribunal administratif du travail, Québec

Alicia Seifert | Commissaire coordonnatrice, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

L'honorable Jeanne E. Watchuk | Juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique

Christine O'Doherty | Avocate; directrice générale, ICAJ

Nathan Afilalo | Avocat, ICAJ

Institut canadien d'administration de la justice

5950, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 450, Montréal, Québec, Canada H3S 1Z6



Tél.: 514 731-2855 | Courriel: icaj@ciaj-icaj.ca | www.ciaj-icaj.ca